



Office Public de l'Habitat, d'Aménagement et de Construction



Habitat
Senior
Services®

L'OPAC 36 est en
cours de labellisation
Habitat Senior Services

DELPHIS
HABITAT & INNOVATION

Bien vivre
à domicile



1

Votre résidence et ses abords sont adaptés pour faciliter votre accès

(lorsqu'ils appartiennent à votre bailleur)

Les abords

(lorsqu'ils appartiennent à votre bailleur)

- > Les cheminements sont adaptés
- > Votre résidence est facile d'accès
- > La signalétique est aisément lisible

L'escalier desservant votre logement

(en l'absence d'ascenseurs)

- > Les mains courantes sont signalisées
- > L'éclairage est adapté

Les couloirs

- > La signalétique dans les couloirs est bien visible
- > L'éclairage est adapté

Les locaux collectifs

- > La porte du local à ordures est facile à manipuler

Le hall d'entrée

- > La porte d'entrée est facile à ouvrir
- > Un système d'interphonie est assuré
- > Le revêtement de sol est peu glissant
- > Les panneaux d'information et d'instructions sécurité sont accessibles
- > L'éclairage du hall d'entrée est adapté
- > Les commandes d'éclairage sur détection



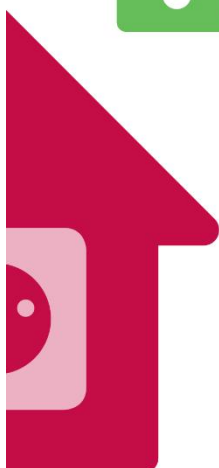
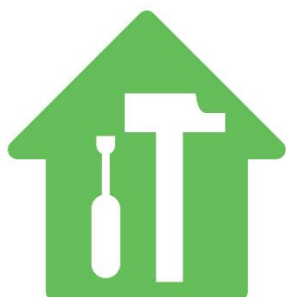


2

Votre logement est adapté pour votre confort et votre sécurité

Dans votre logement, vous disposez de :

- > Un interphone ou un visiophone adapté
- > La motorisation des volets roulants sur les portes fenêtres
- > Une prise de courant à hauteur adaptée par pièce
- > Une commande d'éclairage à l'entrée de chaque pièce



Votre cuisine

- > Un mitigeur sur l'évier
- > Un éclairage au dessus du plan de travail

Vos toilettes

- > Des barres de maintien

Votre salle de bain



- > Une douche
- > Un mitigeur sur le lavabo
- > Un mitigeur thermostatique dans la douche
- > Des barres de maintien
- > Un sol antidérapant

3

Des services de proximité renforcés

Un interlocuteur privilégié est à votre service



- > Lors de votre emménagement dans votre logement labellisé, nous vous accueillerons et vous présenterons votre nouvel environnement
- > Il vous informe des services existants sur votre quartier.
- > Il vous rend visite tous les 3 ans pour faire un point sur l'entretien des équipements de votre logement.
- > Il prend en compte vos demandes d'aménagement technique de votre logement.

Un suivi des entreprises qui interviennent chez vous



Pour un bon déroulement des travaux, suite à votre demande d'intervention, ou dans le cadre de la labellisation de votre logement :

- > nous vous informons régulièrement de l'avancée des travaux, en cas de modification des délais ou du déroulement initialement prévu.



Référente Séniors
Jennifer Dussaud
06 84 64 20 01
jdussaud@opac36.fr

90 avenue Charles de Gaulle - 36000 Châteauroux
02 54 60 20 00/www.opac36.fr